

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 21-juil.-2015 Date de révision 12-févr.-2019

Version 4

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit Cobalt Alloy Non-Respirable Powder

Autres moyens d'identification

Code du produit PM016 N° ID/ONU 3077

Synonymes Poudre non respirable d'un alliage de cobalt: Vitallium, Alloy 6, Alloy 6M, Alloy 25, CP Co,

Alloy Co-30Ni, CoCrMo

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandée Fabrication de produits en alliage de cobalt.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Adresse du fabricant

ATI, 1000 Six PPG Place, Pittsburgh, PA

15222 USA

Numéro de téléphone à composer

en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec: 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Sensibilisation des voies respiratoires	Catégorie 1B
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 1
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Cause des lésions aux voies respiratoires à la suite d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation

Très toxiques pour les organismes aquatiques

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme



Aspect Poudre État physique Solide Odeur Inodore

Conseils de prudence - Prévention

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Porter des gants de protection

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières/fumées

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

Recueillir le produit répandu

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable

Autres informations

Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:

Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC.

Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus.

Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes

Poudre non respirable d'un alliage de cobalt: Vitallium, Alloy 6, Alloy 6M, Alloy 25, CP Co, Alloy Co-30Ni, CoCrMo.

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Cobalt	7440-48-4	50 - 100
Niobio	7440-03-1	0 - 50
Nickel	7440-02-0	0 - 30
Chrome métal	7440-47-3	0 - 30
Tantale	7440-25-7	0 - 25
Zirconium	7440-67-7	0 - 20
Fer	7439-89-6	0 - 19
Tungstène	7440-33-7	0 - 15
Bore	7440-42-8	0 - 10
Aluminium	7429-90-5	0 - 10
Molybdène	7439-98-7	0 - 10

Titane	7440-32-6	0 - 10
Silicium	7440-21-3	0 - 2
Manganèse	7439-96-5	0 - 2

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Contact avec les yeux Si des particules viennent en contact avec les yeux pendant le traitement, traiter comme

avec tout objet étranger.

Contact avec la peau En cas d'irritation de la peau ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver

immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

Inhalation Si des quantités excessives de fumée, de vapeurs ou de particules sont inhalées pendant

le traitement, se déplacer à l'air frais et consulter un professionnel de la santé qualifié. Dans le cas de symptômes d'asthme ou de difficultés respiratoires, appeler un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une réaction cutanée allergique. Peut provoquer des symptômes allergiques

ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer des effets

gastro-intestinaux en cas d'ingestion.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce produit. Isoler les grands incendies et laisser brûler. Étouffer les petits incendies avec du sel (NaCl) ou un extincteur à poudre sèche pour incendies de classe D.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas pulvériser d'eau sur le métal en feu, car il peut se produire une explosion. Cette caractéristique explosive est causée par l'hydrogène et la vapeur générés par la réaction de l'eau avec la matière en feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Chaleur intense. Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT : De fines particules résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou procédés similaires de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Produits de combustion

dangereux

Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

Données sur les risques d'explosion Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges

Aucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Pour les intervenants d'urgence Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Suivre le Guide des mesures

d'urgence, Guide no 171, SAUF pour les INCENDIES, suivre le Guide des mesures

d'urgence, Guide no 170.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Recueillir le produit répandu pour éviter le rejet dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Balayer ou ramasser avec une pelle le produit dans des récipients secs. Éviter la création

de la poussière incontrôlée.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Une substance très fine à surface spécifique élevée résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou de procédés similaires de ce produit peut s'enflammer spontanément à la température ambiante. AVERTISSEMENT: De fines particules résultant du meulage, du ponçage, du polissage ou procédés similaires de ce produit peuvent former des mélanges poussière-air combustibles. Tenir les particules à l'écart de toute source d'ignition, y compris de la chaleur, des étincelles et des flammes. Empêcher la poussière de s'accumuler pour minimiser le danger d'une poussière combustible.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation

(c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).

Matières incompatibles Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à

plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Cobalt	TWA: 0.02 mg/m ³ TWA: 0.02 mg/m ³ Co	TWA: 0.1 mg/m³ dust and fume
7440-48-4		-
Niobio	-	-
7440-03-1		
Nickel	TWA: 1.5 mg/m³ inhalable fraction	TWA: 1 mg/m ³
7440-02-0	_	_
Chrome métal	TWA: 0.5 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³
7440-47-3		_
Tantale	-	TWA: 5 mg/m ³
7440-25-7		_
Zirconium	STEL: 10 mg/m ³ STEL: 10 mg/m ³ Zr	TWA: 5 mg/m³ Zr
7440-67-7	TWA: 5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ Zr	(vacated) STEL: 10 mg/m³ (vacated) STEL:
		10 mg/m³ Zr

Fer 7439-89-6	-	-
Tungstène 7440-33-7	STEL: 10 mg/m³ STEL: 10 mg/m³ W TWA: 5 mg/m³ TWA: 5 mg/m³ W	(vacated) STEL: 10 mg/m³ (vacated) STEL: 10 mg/m³ W
Titane 7440-32-6	-	-
Molybdène 7439-98-7	TWA: 10 mg/m³ inhalable fraction TWA: 3 mg/m³ respirable fraction	-
Bore 7440-42-8	-	-
Aluminium 7429-90-5	TWA: 1 mg/m³ respirable fraction	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Silicium 7440-21-3	-	TWA: 15 mg/m³ total dust TWA: 5 mg/m³ respirable fraction
Manganèse 7439-96-5	TWA: 0.02 mg/m³ respirable fraction TWA: 0.1 mg/m³ inhalable fraction TWA:	(vacated) STEL: 3 mg/m³ fume (vacated) Ceiling: 5 mg/m³
	0.02 mg/m³ Mn TWA: 0.1 mg/m³ Mn	Ceiling: 5 mg/m³ fume Ceiling: 5 mg/m³ Mn

Contrôles techniques appropriés

Éviter la formation de particules non contrôlées. Mesures d'ingénierie

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Quand des particules en suspension dans l'air sont susceptibles d'être présentes, on

recommande le port d'un équipement de protection des yeux approprié. Par exemple, des lunettes étanches à ajustement serré, des lunettes de sécurité doublée de mousse qui

protègent les yeux contre des particules.

Protection de la peau et du

corps

Des vêtements résistants au feu / ignifuges / retardateurs peuvent être appropriés lors du

travail à chaud avec le produit. Porter des gants de protection.

Protection respiratoire En cas de formation de particules/fumées/gaz, de dépassement des limites d'exposition ou

d'irritation, il faut porter une protection respiratoire approuvée. Des respirateurs à adduction d'air à pression positive peuvent être requis pour des concentrations élevées de

contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à

la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur

l'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Solide

Aspect Poudre Odeur Inodore Couleur métallique gris ou argent Seuil olfactif Non applicable

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Non applicable

Point de fusion/point de congélation 1370-1480 °C 2500-2700 °F

Point d'ébullition / intervalle

d'ébullition

Point d'éclair Taux d'évaporation

Non applicable Inflammabilité (solide, gaz)

Produit non inflammable sous forme distribuée, inflammable en tant que particules ou morceaux finement divisés résultant de la transformation de ce

produit

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité -

Pression de vapeur-Non applicableDensité de vapeur-Non applicable

Densité8.0-8.5 -Solubilité dans l'eauInsoluble

Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité cinématique
Viscosité dynamique

- Non applicable
Non applicable
Non applicable
Non applicable

Propriétés explosives Non applicable Propriétés comburantes Non applicable

Autres informations

Point de ramollissement - Masse moléculaire -

Teneur en COV (%)

Non applicable

Densité - Masse volumique apparente -

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non applicable

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Formation de poussière et accumulation poussière.

Matières incompatibles

Se dissout dans l'acide fluorhydrique. S'enflamme en présence de fluor. Lorsque chauffé à plus de 200 °C, réagit de façon exothermique avec les produits suivants: chlore, brome, hydrocarbures halogénés, tétrachlorure de carbone, tétrafluorure de carbone et fréon.

Produits de décomposition dangereux

Quand le produit est soumis à des opérations de soudure, de combustion, de fonte, de sciage, de brasage, de meulage, de ponçage, de polissage ou autres procédés similaires qui génèrent de la chaleur, les particules en suspension dans l'air et/ou fumées potentiellement dangereuses suivantes peuvent être générées:. Dioxyde de titane, un cancérogène du groupe 2B du CIRC. Le chrome hexavalent (chrome VI) peut causer un cancer des poumons, des voies nasales et/ou des sinus. Des composés de molybdène solubles comme le trioxyde de molybdène peuvent causer une irritation pulmonaire.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Les alliages contenant du cobalt peuvent entraîner une sensibilisation par inhalation. Peut

provoquer le cancer par inhalation. Cause des lésions aux voies respiratoires à la suite

d'une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Contact avec les yeux Produit non classé.

Amérique du Nord; Français North America; French

Contact avec la peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Cobalt 7440-48-4	550 mg/kg bw	>2000 mg/kg bw	<0.05 mg/L
Niobio 7440-03-1	> 10,000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	-
Nickel 7440-02-0	> 9000 mg/kg bw	-	> 10.2 mg/L
Chrome métal 7440-47-3	> 3400 mg/kg bw	-	> 5.41 mg/L
Tantale 7440-25-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.18 mg/L
Zirconium 7440-67-7	> 5000 mg/kg bw	-	>4.3 mg/L
Fer 7439-89-6	98,600 mg/kg bw	-	> 0.25 mg/L
Tungstène 7440-33-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.4 mg/L
Titane 7440-32-6	> 5000 mg/kg bw	-	-
Molybdène 7439-98-7	> 2000 mg/kg bw	> 2000 mg/kg bw	> 5.10 mg/L
Bore 7440-42-8	> 2000 mg/kg bw	-	> 5.08 mg/L
Aluminium 7429-90-5	15,900 mg/kg bw	-	> 1 mg/L
Silicium 7440-21-3	> 5000 mg/kg bw	> 5000 mg/kg bw	> 2.08 mg/L
Manganèse 7439-96-5	>2000 mg/kg bw	-	>5.14 mg/L

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut causer des effets gastro-intestinaux en cas d'ingestion.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion. Les poudres contenant du cobalt peuvent être mortelles par

inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Produit non classé. Lésions oculaires graves/irritation Produit non classé.

oculaire

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les alliages contenant du

cobalt peuvent entraîner une sensibilisation par inhalation.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Produit non classé.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer par inhalation.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cobalt	A3	Group 2A	Known	X
7440-48-4		Group 2B		
Nickel		Group 1	Known	X
7440-02-0		Group 2B	Reasonably Anticipated	
Chrome métal		Group 3		
7440-47-3		·		

Toxicité pour la reproduction

Risque possible d'altération de la fertilité.

STOT - exposition unique

Produit non classé.

STOT - exposition répétéeCause des troubles et des lésions au/à l'Appareil respiratoire.

Danger par aspiration

Produit non classé.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Ce produit contient un produit chimique qui, bien qu'il ne soit pas inscrit, satisfait les critères de l'IMDG pour être un polluant marin.

Écotoxicité

Comme il est expédié, ce produit est classé pour une toxicité aquatique chronique. Comme il est expédié, ce produit est classé pour une toxicité aquatique aiguë.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Cobalt 7440-48-4	The 72 h EC50 of cobalt dichloride to Pseudokirchneriella subcapitata was 144 ug of Co/L.	The 96h LC50 of cobalt dichloride ranged from 1.5 mg Co/L for Oncorhynchus mykiss to 85 mg Co/L for Danio rerio.	The 3 h EC50 of cobalt dichloride for activated sludge was 120 mg of Co/L.	The 48 h LC50 of cobalt dichloride ranged from 0.61 mg Co/L for Ceriodaphnia dubia tested in soft, DOM-free water to >1800mg Co/L for Tubifex tubifex in very hard water.
Niobio 7440-03-1	-	-	-	-
Nickel 7440-02-0	NOEC/EC10 values range from 12.3 µg/l for Scenedesmus accuminatus to 425 µg/l for Pseudokirchneriella subcapitata.	The 96h LC50s values range from 0.4 mg Ni/L for Pimephales promelas to 320 mg Ni/L for Brachydanio rerio.	for activated sludge was 33	The 48h LC50s values range from 0.013 mg Ni/L for Ceriodaphnia dubia to 4970 mg Ni/L for Daphnia magna.
Chrome métal 7440-47-3	-	-	-	-
Tantale 7440-25-7	-	-	-	-
Zirconium 7440-67-7	The 14 d NOEC of zirconium dichloride oxide to Chlorella vulgaris was greater than 102.5 mg of Zr/L.	to Danio rerio was greater than 74.03 mg/L.	-	The 48 h EC50 of zirconium dioxide to Daphnia magna was greater than 74.03 mg of Zr/L.
Fer 7439-89-6	-	The 96 h LC50 of 50% iron oxide black in water to Danio rerio was greater than 10,000 mg/L.	The 3 h EC50 of iron oxide for activated sludge was greater than 10,000 mg/L.	The 48 h EC50 of iron oxide to Daphnia magna was greater than 100 mg/L.
Tungstène 7440-33-7	The 72 h EC50 of sodium tungstate to Pseudokirchnerella subcapitata was 31.0 mg of W/L.	The 96 h LC50 of sodium tungstate to Danio rerio was greater than 106 mg of W/L.	The 30 min EC50 of sodium tungstate for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of sodium tungstate to Daphnia magna was greater than 96 mg of W/L.
Titane 7440-32-6	The 72 h EC50 of titanium dioxide to Pseudokirchnerella subcapitata was 61 mg of TiO2/L.	The 96 h LC50 of titanium dioxide to Cyprinodon variegatus was greater than 10,000 mg of TiO2/L. The 96 h LC50 of titanium dioxide to Pimephales promelas was greater than 1,000 mg of TiO2/L.	The 3 h EC50 of titanium dioxide for activated sludge were greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of titanium dioxide to Daphnia Magna was greater than 1000 mg of TiO2/L.
Molybdène 7439-98-7	The 72 h EC50 of sodium molybdate dihydrate to Pseudokirchneriella subcapitata was 362.9 mg of Mo/L.		The 3 h EC50 of molybdenum trioxide for activated sludge was 820 mg/L.	The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Ceriodaphnia dubia was 1,015 mg/L. The 48 h LC50 of sodium molybdate dihydrate to Daphnia magna was greater than 1,727.8 mg/L.
Bore 7440-42-8	The 72-h EC50 value for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata exposed to Boric acid at pH 7.5 to 8.3 was 40.2 mg/L.	The 96-hr LC50 for Pimephales promelas exposed to Boric acid (82%)/borax (18%) mixture was 79.7 mg/L with water hardness of 91 mg/L and	The 3 h NOEC of boric acid for activated sludge ranged from 17.5 to 20 mg/L.	The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Boric acid/borax mixture ranged from 91 to 165 mg/L with pH ranging from 6.7 to 8.4.

		water pH of 8.0.		
Aluminium 7429-90-5	The 96-h EC50 values for reduction of biomass of Pseudokirchneriella subcapitata in AAP-Medium at pH 6, 7, and 8 were estimated as 20.1, 5.4, and 150.6 µg/L, respectively, for dissolved AI.	The 96 h LC50 of aluminum to Oncorhynchus mykiss was 7.4 mg of Al/L at pH 6.5 and 14.6 mg of Al/L at pH 7.5		The 48-hr LC50 for Ceriodaphnia dubia exposed to Aluminium chloride increased from 0.72 to greater than 99.6 mg/L with water hardness increasing from 25 to 200 mg/L.
Silicium 7440-21-3	The 72 h EC50 of sodium metasilicate pentahydrate to Pseudokirchnerella subcapitata was greater than 250 mg/L.		-	-
Manganèse 7439-96-5	The 72 h EC50 of manganese to Desmodesmus subspicatus was 2.8 mg of Mn/L.	The 96 h LC50 of manganese to Oncorhynchus mykiss was greater than 3.6 mg of Mn/L	The 3 h EC50 of manganese for activated sludge was greater than 1000 mg/L.	The 48 h EC50 of manganese to Daphnia magna was greater than 1.6 mg/L.

Persistance et dégradation

.

Bioaccumulation

.

Autres effets nocifs

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Nom chimique	RCRA - Déchets de série D
Chrome métal	5.0 mg/L regulatory level
7440-47-3	

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u> Réglementé

N° ID/ONU 3077

Nom officiel d'expédition Substance dangereuse pour l'environnement, solide, N.S.A. (poudre d'alliage de cobalt)

[inclure ", RQ" si RQ est dépassé]

Classe de danger 9
Groupe d'emballage

Quantité à déclarer (RQ) "(RQ)", if quantity with particles smaller than 100 micrometers (0.004 inches) in an

individual package equals or exceeds the reportable quantity (RQ) of 5000 pounds of

chromium, 5000 pounds of copper, or 100 pounds of nickel.

Dispositions particulières 8, 146, 335, A112, B54, B120, IB8, IP3, N20, N91, T1, TP33

Polluant marin Ce produit contient un produit chimique qui, bien qu'il ne soit pas inscrit, satisfait les critères

de l'IMDG pour être un polluant marin.

Numéro du guide des mesures

d'urgence

Guide No. 171, Except for FIRE follow Guide No. 170

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux) LIS/LES Est conforme à (aux) **EINECS/ELINCS** Est conforme à (aux) Est conforme à (aux) **ENCS IECSC** Est conforme à (aux) **KECL** Est conforme à (aux) **PICCS** Non inscrit(e) Est conforme à (aux) **AICS**

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Cobalt - 7440-48-4	7440-48-4	50 - 100	0.1
Nickel - 7440-02-0	7440-02-0	0 - 30	0.1
Chrome métal - 7440-47-3	7440-47-3	0 - 30	1.0
Manganèse - 7439-96-5	7439-96-5	0 - 2	1.0

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santé
Oui
Danger chronique pour la santé
Oui
Risque d'incendie
Non
Risque de décompression soudaine
Non
Danger de réaction
Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Nickel 7440-02-0		X	Х	
Chrome métal 7440-47-3		Х	Х	

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	
Nickel	100 lb	
7440-02-0		
Chrome métal	5000 lb	
7440-47-3		

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie	
Cobalt - 7440-48-4	Carcinogen	
Nickel - 7440-02-0	Carcinogen	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Cobalt 7440-48-4	X	X	X
Nickel 7440-02-0	X	Х	Х
Chrome métal 7440-47-3	X	Х	Х
Tantale 7440-25-7	Х	X	Х
Zirconium 7440-67-7	X	X	Х
Tungstène 7440-33-7	X	X	Х
Titane 7440-32-6	X		
Molybdène 7439-98-7	X	X	Х
Aluminium 7429-90-5	X	X	Х
Silicium 7440-21-3	Х	X	Х
Manganèse 7439-96-5	Х	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

pesticides de l'EPA

Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

<u>HMIS</u> Risques pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé

Date d'émission21-juil.-2015Date de révision12-févr.-2019

Note de révision

Section(s) mise(s) à jour: 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 15

Note:

Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique

Renseignements supplémentaires Fiche signalétiques et étiquettes accessibles à ATImetals.com disponibles de :